

# L'ASSOCIATION FRANÇAISE DU CONSEIL DES COMMUNES ET RÉGIONS D'EUROPE

## PRÉSENTATION DE L'AFCCRE

L'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe a été créée en 1951 au sortir de la Seconde Guerre Mondiale. Le but était d'**unir les différents pays européens** de manière subsidiaire pour **être au plus proche des citoyens grâce aux collectivités territoriales**. Très rapidement l'**AFCCRE** a initié le mouvement des jumelages en Europe, le but était clair : la **réconciliation des anciens ennemis** et inciter à la **solidarité** pour surmonter les conséquences de la Guerre.

Ses prérogatives se sont peu à peu diversifiées et couvrent différents sujets tels que :

- › La cohésion territoriale ;
- › L'égalité hommes-femmes ;
- › Les services publics...

En 2022 L'AFCCRE compte au sein de son association près de **1 000 collectivités territoriales**.

## LES JUMELAGES

Au sein de l'AFCCRE, les collectivités territoriales sont encouragées à échanger et à travailler en partenariats avec les communes des divers pays européens. Pour cela, beaucoup de **communes françaises sont jumelées avec d'autres communes européennes**, la France est donc liée à des pays européens notamment dans le cadre des partenariats suivants :

- › France-Allemagne
- › France-Balkans
- › France-Pologne-Ukraine
- › France-Roumanie
- › France-Royaume-Uni
- › France-Portugal

## L'AFCCRE ET SES PARTENAIRES

Depuis sa création en 1951, l'AFCCRE s'est constitué un **réseau de partenaires** et est également devenu **membres de différentes organisations** :

› La

[Cités et Gouvernement Locaux Unis \(CGLU\)](#)

;

› La CCRE (dont elle est la fondatrice) ;

› La Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités territoriales (DAECT) ;

› Le Mouvement Européen-France ;

› Le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe .

## L'AFCCRE 2021-2027

Depuis la crise de la Covid-19 en 2020, l'accompagnement des territoires face à celle-ci a été un des points majeurs d'actions de l'association.

Pour la nouvelle **programmation 2021-2027**, l'AFCCRE s'est attachée à faire valoir les besoins des territoires français auprès de la Commission européenne notamment dans le cadre des négociations relatives aux futurs programmes

[FEDER](#)

,

[FSE](#)

et au plan de relance européen « Next Generation EU ».

## LE DÉPARTEMENT DE L'OISE AU SEIN DE L'AFCCRE

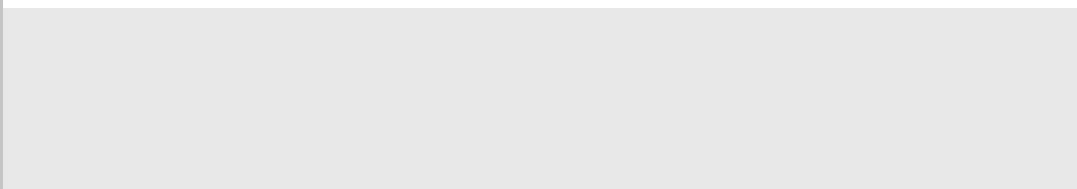
L'association a créé différentes commissions ouvertes à ses membres concernant la coopération et à la politique européenne. Ces **commissions** permettent d'avoir un certains **pouvoir décisionnel** grâce à la parole octroyée aux membres lors de ses débats. En ayant intégré l'AFCCRE en 2022, le Conseil départemental de l'Oise pourra participer à ces commissions.

Le Département de l'Oise pourra bénéficier du **réseau de l'AFCCRE**, qui permettra une **mise en relation directe avec des communes européennes** et un **accroissement de ses partenariats**.

Le Département bénéficiera également des informations quotidiennes diffusées par l'AFCCRE concernant les **actualités européennes**.

Les membres du Département pourront également participer aux **formations** proposées par l'association concernant le **fonctionnement de l'Union européenne** par exemple.

## CONTACT AFCCRE





## AFCCRE

[📞 02 38 77 83 83](tel:0238778383)

[✉ Envoyer un courriel](#)

[🏠 Consulter le site internet \(http://afccre.org/fr\)](http://afccre.org/fr)

[📍 20 rue Alsace Lorraine  
45000 Orléans](#)

## CONTACT



### Mission Europe et Partenariats extérieurs

[📞 03 44 06 66 36](tel:0344066636)

[✉ Envoyer un courriel](#)